



F.I.P

ÉCOLE BILINGUE NOTRE-DAME - SAINT-AVE
Skol an intron Varia – Santeve
Téléphone : 02-97-60-74-81
saint.ave.ecolenotredame@wanadoo.fr



La feuille d'info des parents.

Diffusée le 4 février 2025

N° 6
2024/2025

Chers parents,

Voici quelques informations :

A la veille des vacances d'hiver et après une très courte période de 5 semaines, vous trouverez ci-dessous quelques informations concernant la prochaine période. En espérant que les vacances mettent fin aux différentes épidémies qui sévissent depuis début janvier, à savoir la grippe et la gastro !

Je profite de cette FIP pour vous informer que Françoise GUEGUEN est en arrêt maladie et est remplacée par Marion LE ROHIC. Brigitte GUEGAN, également en arrêt était remplacée par Fleur-Anne LAUDRIN HAFIZOU jusqu'aux vacances, ensuite c'est Héloïse URIEN qui prendra le relais jusqu'au retour de Brigitte.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

1. Calendrier 2024/2025



- Mardi 4 mars : carnaval
- Jeudi 6 mars : CA Divaskell
- Vendredi 7 mars : vente de viennoiseries
- Mardi 11 mars : CA APEL
- Lundi 17 mars : fête de la Saint Patrick à l'école
- Du 18 au 21 mars : sortie scolaire avec nuitées pour les CE2 et CM bilingues à La Chapelle-Neuve
- Jeudi 20 mars : CA OGEC
- Samedi 22 mars : spectacle de la filière bilingue et soirée Divaskell à l'espace Jean Le Gac
- Vendredi 28 et samedi 29 mars : exposition sur le thème du cinéma à Arradon (voir ci-dessous)
- Vendredi 4 avril : opération bol de riz
- Vendredi 4 avril : portes ouvertes de 17 h à 19 h site De Gaulle
- Vacances de Pâques : du vendredi 4 avril après la classe au **MARDI** 22 avril au matin

2. Carnaval du mardi 4 mars

Le carnaval un mardi, quelle drôle d'idée !!!

L'équipe éducative de l'école a souhaité cette année se caler sur le calendrier liturgique pour fêter le carnaval.

Mais quelle est la signification de Mardi gras ?

Le mardi gras vient d'une pratique religieuse chrétienne, qui consistait à s'amuser et à manger "gras" avant le Carême, période de 40 jours de jeûne et d'abstinence précédant Pâques. Le Carême démarrant toujours le mercredi des cendres, le jour gras est le jour qui précède, donc le mardi gras. Cette année le mardi gras, c'est le 4 mars. Le carême débute le mercredi 5 mars pour arriver à Pâques 40 jours plus tard, le dimanche 20 avril.

Nous proposons donc aux élèves une après-midi festive le mardi 4 mars.

Programme :

- Nous nous retrouverons au théâtre de verdure du bois de Kerozer, vers 15 h pour un temps de défilé, de flash mob et de farandoles avec toutes les classes.
- Chaque classe reviendra à l'école vers 16 h 15, la sortie se fera comme d'habitude sur les deux sites.

- ⇒ Les parents qui le souhaitent pourront assister au défilé en nous rejoignant au théâtre de verdure, derrière le restaurant scolaire, ils pourront aussi nous accompagner au retour à l'école.

Organisation pour les élèves du site De Gaulle :

- Les élèves arriveront costumés dès le matin (attention, pas d'accessoires ou d'armes factices, cela gêne lors des déplacements).
- Ils prendront aussi leur cartable (travail en classe habituel le matin).

Organisation pour les élèves du site Kerozer :

- Les élèves doivent prévoir leur costume dans un sac, les costumes seront mis en début d'après-midi.
- Ils prendront aussi leur cartable (travail en classe habituel le matin).

Les enfants qui le souhaitent pourront prévoir un costume en lien avec notre thème d'année (les métiers) ce n'est pas une obligation.

3. Kermesse

La kermesse aura lieu le vendredi 27 juin de 18 h à 22 h. L'OGEC prépare cette soirée et reviendra vers vous pour vous donner les modalités.

Gardez la date : vendredi 27 juin.

Une surprise est prévue ce soir-là spécialement pour les CM2

4. Exposition sur le cinéma

Toutes les écoles du réseau de Vannes (10 écoles de Vannes, Séné, Meucon et Saint-Avé) ont décidé de mettre en place une exposition sur le thème du cinéma au Théâtre des Arts Vivants à Arradon (site de la DDEC et de l'UCO au Vincin).

Chaque classe va préparer une affiche, une maquette, un film, une lettre... sur le cinéma. Toutes les œuvres seront exposées et visibles par les parents des différentes écoles le vendredi 28 mars et le samedi 29 mars au Vincin. Les horaires vous seront communiqués ultérieurement. Vous êtes donc tous invités à venir découvrir les chefs d'œuvre des uns et des autres, l'entrée est gratuite.

5. CM2 : sortie scolaire

Les enseignantes des CM2 monolingues ont décidé d'organiser une journée festive pour marquer la fin de l'école primaire de leurs élèves. Cette sortie aura lieu au Puy du Fou le mardi 10 juin.

6. Filière bilingue : samedi 22 mars

Dans le cadre des animations « Ma Bretagne à l'école » financées par Vannes Agglomération, les élèves des classes de Anne-Françoise, Jean-Pierre et Sylvie en bilingue, ainsi que celle d'Anne-Laure en monolingue bénéficient d'une initiation aux danses bretonnes. Ils seront heureux de présenter le fruit de leur travail lors de la soirée organisée par Divaskell à l'espace Jean Le Gac le samedi 22 mars. De leur côté, les maternelles de la filière bilingue préparent aussi une danse.

Le spectacle des enfants sera suivi d'un repas. Le flyer pour les réservations de repas vous sera envoyé après les vacances.

7. REPAS PARTAGE du vendredi 4 avril (jour des vacances)

Comme tous les ans, au moment du Carême, nous souhaitons faire vivre aux élèves un temps fort le vendredi 4 avril. Nous organiserons un temps pastoral et un repas partage afin de soutenir une association. Nous reviendrons vers vous à la rentrée pour les modalités d'organisation et pour vous présenter l'association retenue.

8. Portes ouvertes du 4 avril

Pour la quatrième année, nous allons organiser un temps de portes ouvertes sur le site Rue du Général de Gaulle. Vous pourrez découvrir les classes et les différents projets de l'école le vendredi 4 avril de 17 h à 18 h 30, que vous soyez parents actuels ou futurs parents d'élèves.
N'hésitez pas à communiquer auprès des nouvelles familles de votre entourage.

9. Inscription pour la rentrée prochaine

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont possibles dès à présent. Possibilité d'appeler le secrétariat (02 97 60 74 81) pour prendre rendez-vous.

Si vous connaissez des familles qui ne fréquentent pas encore l'école et qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'Ecole Notre-Dame, merci de leur faire part de cette circulaire et de les inviter à prendre contact rapidement avec l'école.

10. Circulation et parking, rappel

Site de Kerozer : Je vous rappelle que lorsque vous quittez le site de Kerozer, devant le collège, vous devez faire le tour du parking (il y a un sens interdit pour aller tout droit). N'attendons pas l'accident pour prendre conscience de la dangerosité du non-respect de la signalisation.
Merci d'avance de bien vouloir respecter ce sens interdit.



De plus, dans la mesure des places disponibles, merci de ne pas stationner dans le virage, sur le TROTTOIR, devant les classes, c'est aussi dangereux pour les piétons.

Site de Gaulle : Dans la rue Châteaubriant, je vous rappelle qu'il y a aussi un sens giratoire obligatoire (il faut faire le tour du parking). Il est aussi interdit de se garer dans le petit morceau de rue qui part du portail ainsi que dans le virage → c'est réservé à l'accès pompier.

Consultez les informations sur la vie de l'école sur <http://www.saint-ave-ecolenotredame.fr>

Suivez-nous sur la page Facebook : www.facebook.com/Ecole-Notre-Dame-Saint-Ave

ou sur Instagram : https://www.instagram.com/ecole_notre_dame_saint_ave/

*Hélène Bellec Champagne
Chef d'Établissement*